

De : [ACCES INFORMATION](#)
À : [REDACTED]
Objet : RE: Permis ALcool
Date : 21 avril 2023 11:35:00

[REDACTED],

Nous accusons réception de votre demande d'accès à l'information du 14 avril 2023 concernant l'adresse 321 rte 132 Newport Qc G0C2A0

Conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1), nous pouvons vous communiquer l'information suivante : il n'y a aucun permis d'alcool d'émis à l'adresse. De plus, aucun permis de réunion a été mis durant la période du 1^{er} mai 2022 à ce jour.

Nous vous prions d'agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments distingués.

Alexandre Michaud, tech. en droit | RACJ | Accès à l'information | 1, rue Notre-Dame E., Mtl (Qc) H2Y 1B6 |
Tél. : 514 864-7225, poste 22009 | alexandre.michaud@racj.gouv.qc.ca | www.racj.gouv.qc.ca